



GdB

# Championnat de France Interclubs Questionnaire Structuration

**Formulaire 06**

adoption : CA 18-19/03/2017  
entrée en vigueur : 01/06/17  
validité : permanente  
secteur : Vie sportive  
remplace : Chapitre 04.07.F06-2021/1  
nombre de pages : 1

*5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion*

Le présent formulaire contient la liste des obligations des clubs concernant la structuration (cf. article 5 du règlement du Championnat de France Interclubs). Il n'est plus nécessaire de l'adresser à la Commission. Les vérifications seront effectuées automatiquement par le siège fédéral

**Club :**

Ligue :

Département :

### Données communes à tous les clubs

Juge arbitre actif licencié au club

NOM Prénom	N° de licence

Ecole de Badminton Labellisée

Oui/Non	Nombre d'étoiles

### Equipe de Top 12 et Nationale 1

Diplômé d'état de Badminton (DES)

NOM Prénom	N° de licence <sup>(1)</sup>

Arbitre de ligue certifié ou plus (licencié au club et distinct du JA)

NOM Prénom	N° de licence

### Equipe de Nationale 2

Diplômé d'état de Badminton (DE)

NOM Prénom	N° de licence <sup>(1)</sup>

Arbitre de ligue accrédité ou plus (licencié au club et distinct du JA)

NOM Prénom	N° de licence

### Equipe de Nationale 3

Diplômé d'état de Badminton (DE)

NOM Prénom	N° de licence <sup>(1)</sup>

Arbitre de ligue accrédité ou plus (licencié au club et distinct du JA)

NOM Prénom	N° de licence

(<sup>1</sup>) si l'entraîneur n'est pas licencié(e) au club, une attestation sur l'honneur de l'employeur et un justificatif de la qualification de l'entraîneur (carte professionnelle ou photocopie) pourra être demandée au club.